

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## Klebamer SMP

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 166618

Page 1 de 7

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Klebamer SMP

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Adhésifs.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Sika Schweiz AG	
	VE Klebag	
Rue:	Herdern 13	
Lieu:	CH-6373 Ennetbürgen	
Téléphone:	041 624 40 50	Téléfax: 041 620 62 85
e-mail:	info@klebag.ch	
Interlocuteur:	Dr. W. Gaede	Téléphone: 041 624 4052 (Bürozeiten)
e-mail:	gaede.wolfgang@klebag.ch	
Internet:	www.klebag.ch	

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

079 372 40 56  
STIZ: 044 251 51 51 (Kurzwahl 145)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

##### Conseils supplémentaires

N'est pas soumis à l'étiquetage dans le sens de la directive de préparation 1999/45/CE.

#### 2.3. Autres dangers

N'est pas soumis à l'étiquetage dans le sens de la directive de préparation 1999/45/CE.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Adhésifs.

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
2768-02-7	triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane			0.1 - < 1.0 %
	220-449-8	014-049-00-0		
	Skin Sens. 1B; H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Klebamer SMP**

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 166618

Page 2 de 7

**Information supplémentaire**

Le mélange ne contient pas de substances classées comme nocifs ou dangereux pour l'environnement conformément à la Directive N° 67/548/CEE ou au règlement (CE) N° 1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée, ni classées comme substance PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Après inhalation**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

**Après contact avec les yeux**

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un médecin.

**Après ingestion**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée disponible

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Extincteur à sec. Eau pulvérisée. mousse résistante à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>).

**5.3. Conseils aux pompiers**

Evacuer les personnes en lieu sûr. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Equipement spécial de protection en cas d'incendie gem. EN 469

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuel Ventiler la zone concernée.

**Pour les non-secouristes**

Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Klebamer SMP**

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 166618

Page 3 de 7

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**Pour le nettoyage**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable. liant universel. kieselguhr. terre. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
matière inadéquate pour recueillir le produit: Solvants. Eau.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

**Préventions des incendies et explosion**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Information supplémentaire**

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre: forte chaleur.

**Conseils pour le stockage en commun**

Pas de risques spéciaux à signaler.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

aucune

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune donnée disponible

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection hermétiques.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Klebamer SMP**

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 166618

Page 4 de 7

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués : Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Empfehlung der Firma KCL GmbH, Deutschland:  
 Handschuhtyp: DERMATRIL 740; Materialstärke: 0.11 mm, Methode: DIN EN 374  
 Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton) Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection respiratoire**

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires. Protection respiratoire non nécessaire.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	visqueux	
Couleur:	marron foncé	
Odeur:	caractéristique	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		394 °C
Inflammabilité:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Point d'éclair:		224 °C
Température d'auto-inflammation:		330 °C
Température de décomposition:		non déterminé
pH-Valeur:		non applicable
Viscosité cinématique:		non déterminé
Hydrosolubilité:		non miscible
Pression de vapeur:		non déterminé
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité (à 20 °C):		1.6 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:		non applicable
Densité de vapeur relative:		non applicable

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion  
non explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

non inflammable

**Autres caractéristiques de sécurité**

Point de sublimation:

non applicable

Point de ramollissement:

non applicable

Viscosité dynamique:

ca. 100000 mPa·s

(à 20 °C)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Klebamer SMP**

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 166618

Page 5 de 7

Durée d'écoulement:

non déterminé

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre: forte chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

aucune

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de risques spéciaux à signaler.

**Information supplémentaire**

aucune

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Aucune donnée disponible

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Contient triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

aucune

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Klebamer SMP**

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 166618

Page 6 de 7

**Autres informations**

aucune

**Information supplémentaire**

N'est pas soumis à l'étiquetage dans le sens de la directive de préparation 1999/45/CE.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

non déterminé

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Pas de risques spéciaux à signaler.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)**

080410 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

**L'élimination des emballages contaminés**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport maritime (IMDG)**

Marine polluant: Nein

**14.5. Dangers pour l'environnement**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Klebamer SMP**

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 166618

Page 7 de 7

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

**Législation nationale****Information supplémentaire**

EMICODE: EC1 PLUS - sehr emissionsarm, PLUS gemäss GEV

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Gegenüber Fassung 2022 Änderungen in folgenden Abschnitten: 2, 3, 6, 9, 12

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
EUH208 Contient triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane. Peut produire une réaction allergique.  
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Information supplémentaire**

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*